



LETTRE D'ENTENTE RELATIVE AU PARTENARIAT ENTRE
L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE
ET

L'UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'EMPLOYABILITE FRANCOPHONE A
ANTANANARIVO

Entre les soussigné(e)s,

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur de la Francophonie institutionnelle constitué en personne morale en vertu de la Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie (L. R. Q., chapitre A-7.2) dont le siège social est situé au 3034, Édouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J7, Canada, représentée par son Recteur, Professeur Slim Khalbous et par déléation, par Madame Arielle N'DIAYE, Directrice régionale par intérim de l'AUF Océan indien (AUF OI) dont le siège social est sis, 7 rue Joël Rakotomalala, Faravohitra, Antananarivo, Madagascar, ci-après dénommée, « AUF OI », d'une part,

Et,

L'Université d'Antananarivo, établissement d'enseignement supérieur et de recherche dont le siège social sis au Campus d'Ambbothitsaina, Ankatso, représentée par son Président, Professeur, Mamy Raoul RAVELOMANANA, ci-après dénommé « l'établissement », d'autre part,

Ci-après également dénommées "les Parties"

Il est préalablement exposé ce qui suit

CONSIDERANT QUE

L'AUF est l'une des plus importantes associations d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche au monde qui regroupe plus de 1007 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans plus de 119 pays. L'AUF est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

La stratégie de l'AUF est construite en réponse aux défis auxquels est confronté l'espace universitaire francophone dont le défi de l'employabilité et le défi de la mission sociale des universités comme moteur de développement. Aussi, l'AUF développe-t-elle et soutient des activités visant à favoriser une meilleure orientation et insertion des jeunes étudiants et diplômés de l'enseignement supérieur, et appuie-t-elle les acteurs de l'enseignement supérieur dans la transmission aux étudiants des compétences liées à l'entrepreneuriat, pour leur permettre de développer la culture de l'entrepreneuriat socio-environnemental,